

Description de l'action

La Ville de Montreuil s'est engagée dans un Contrat Local de Santé de préfiguration en 2012 et renforcé par la suite jusqu'en 2017. Le CLS renforcé est cosigné par l'ARS, L'Etat, la CPAM93, le CG93, la ville de Montreuil.

Ce CLS comporte 12 axes et 25 fiches actions axées sur l'accès aux soins mais aussi sur des actions de prévention et du secteur médico-social, Ils sont pilotés par les services de la Direction de la Santé (SCHS, CMS qui ont des missions de soins mais aussi de prévention, l'ASV dans lequel est dédié un poste de chargée de mission en santé communautaire, la Mission Handicap, la mission réseau santé des adolescents et santé mentale, mais aussi par d'autres directions : Directions des Solidarités (CLIC et service intégration, Direction citoyenneté et politique de la Ville (mission droits des femmes), Direction tranquillité publique (mission CLSPD) et Direction espace public et environnement (A21 et inscription du CLS dans sa totalité à l'agenda 21).

Différentes actions de dépistage sont réalisées telles que les dépistages VIH, des maladies rénales, de la tuberculose avec AIDES Montreuil, RENIF, et l'équipe mobile de dépistage de la tuberculose (CG93).

Un agent de prévention au SCHS dépiste par ailleurs les enfants de CM1 en matière de surpoids et d'obésité dans le cadre du plan de lutte contre l'obésité.

Le Contrat local de santé (CLS) a un objectif de la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé. Il porte des actions articulant les politiques sectorielles multiples : santé, solidarité, citoyenneté, environnement, jeunesse, sport...Le CLS a en effet

- **une approche thématique** : prévention du saturnisme, lutte contre l'habitat dégradé et contre les pathologies liées à la précarité énergétique, la santé environnementale, la santé mentale, l'éducation thérapeutique des patients diabétiques, la lutte contre les addictions, l'éducation à la sexualité, la prévention VIH,

- **une approche relative à la santé des populations** : avec la santé des enfants (lutte contre la mortalité infantile, prévention de l'obésité, prévention bucco-dentaire), la santé des migrants, la santé des femmes (nutrition, prévention des violences faites aux femmes, DO du cancer du sein), la santé des jeunes, la santé des personnes âgées et des personnes en situation de handicap ; la santé des plus vulnérables.

Dans le cadre de la santé des plus vulnérables un réseau précarité et une PASS ambulatoire ont notamment été mis en place (voir fiche action). Par ailleurs, la Mission handicap développe et anime un réseau de professionnels et de parents autour de l'autisme ; un des axes de travail se dégageant est celui de l'accès aux soins et à la prévention des personnes avec autisme,

De plus, tous les CMS ont fait l'objet d'un diagnostic accessibilité. La programmation sur les deux ans à venir de travaux de mise aux normes accessibilité dans un Centre Municipal de Santé, en concertation avec les usagers, participe de cette politique d'inclusion et d'accès aux soins de santé.

z Période

Depuis 2012

z Echelle de territoire concernée

La commune, un ou plusieurs quartiers

z Porteur/pilote principal

Ville de Montreuil

z Rôle de la collectivité

Cofinancement de la démarche ASV, des actions de santé publique voire financement global (Action de lutte des pathologies liées à la précarité énergétique)

z Budget

Contribution de votre collectivité : coût RH en matière d'ingénierie de projet

Principaux partenaires financiers : ARS et Etat pour le fonctionnement ASV et CLS ; pour les actions de santé publique : ARS et CG93 (programme départemental bucco-dentaire) en sus de la part Ville.

Contribution de l'action à la réduction des inégalités de santé

Dans le cadre de la démarche ASV et dans le cadre du CLS, une attention particulière est portée aux quartiers ZUS. Par exemple, dans le cadre du plan de lutte contre l'obésité, les actions de prévention sont prioritaires en écoles ZEP et non ZEP où on note une différence significative (thèse médicale)

z Pour plus d'informations

Nathalie Christol-Jegou, Coordinatrice Atelier Santé Ville et Contrat Local de Santé

nathalie.jegou@montreuil.fr